

PEDAGOGIE DE L'ORAL – QUEL FRANÇAIS ENSEIGNER ?

Dès la naissance, l'enfant est installé dans la langue. Le langage peut paraître comme un phénomène naturel quand on voit comment l'enfant acquiert les règles essentielles de construction des phrases et le vocabulaire.

Dans la plupart des familles, l'enfant sait parler entre deux et trois ans. La pédagogie de la langue orale peut donc sembler inutile : à quoi bon initier quelqu'un à quelque chose qu'il connaît déjà ?

Mais que sait-il au juste ? Observez une classe de maternelle et vous constaterez vite une hétérogénéité des niveaux : il y a les « muets », ceux qui se font difficilement comprendre, ceux qui parlent comme des livres... l'intervention pédagogique est alors nécessaire, au moins pour le bon fonctionnement de la classe !

Par ailleurs, la famille attend de l'école qu'elle assure et étende les premières acquisitions.

Enfin, l'école elle-même défend une pédagogie de l'oral, qui évolue au fil du temps en fonction du modèle de langue préconisé et des représentations portées sur la langue de l'enfant. La pédagogie de l'oral est une face de l'enseignement du français.

Elle pose en outre le problème de la langue à enseigner à l'école à savoir celui de la norme.

L'attitude normative repose sur la prolifération des règles (on ne dit pas... on dit...) et sur l'existence des niveaux de langue hiérarchisés : soutenue, familière, populaire, ..., la référence à imiter étant le bon usage. Cette attitude est dictée par des considérations linguistiques et des raisons sociologiques.

Si les sujets de synthèse de textes et les analyses de documents pédagogiques portant sur la langue orale et son enseignement sont peu nombreux au concours, il n'en est pas moins important d'avoir réfléchi à ces questions, la pédagogie de l'écrit n'étant qu'une face de l'enseignement du français.

I. L'oral dans les programmes

1. Historique

L'allongement de la scolarité obligatoire, le collège pour tous montrent rapidement l'inadaptation du modèle de langue proposé par les I.O. de 1923 et de 1938 aux réalités du terrain.

Les événements de Mai 1968 mettent en évidence de façon spectaculaire le rôle de la prise de conscience et du langage dans les conflits sociaux et dans l'institution universitaire.

En 1970, le plan de rénovation de l'enseignement du français (dit Plan Rouchette) donne (nouveau) une priorité à l'oral.

Cette formulation ne sera pas reprise dans les I.O. de 1972 qui, plus prudentes, préconisent toutefois de donner à l'oral une place plus importante à l'école élémentaire.

La réflexion se poursuivra à travers les textes officiels successifs : Les Cycles à l'école élémentaire (1992), La Maîtrise de la langue (1993) et Les Programmes de 1995.

Les instructions de 1995 semblent faire la synthèse des mouvements antérieurs et font apparaître la double fonction du langage oral, à la fois objet d'apprentissage du lexique, de la syntaxe, ... (« apprendre à parler et à construire son langage ») et instrument de communication (« vivre ensemble »).

2. Les programmes actuels

Les programmes de 2002 apportent des éléments nouveaux à propos de l'apprentissage de la langue. La maîtrise de la langue est une priorité pour tous les cycles.

- Cycle 1

Les enjeux de l'école maternelle concernent prioritairement l'accès aux langages, langue orale et langue écrite en premier lieu. Il s'agit de traiter d'un mode de socialisation particulier qui ne se réduit pas à un simple processus d'insertion sociale dans un groupe de pairs par l'apprentissage de règles de vie en commun. Ce mode de socialisation consiste à proposer aux enfants un rapport aux savoirs et au monde spécifique.

Le langage oral est le support indispensable et privilégié pour construire le métier d'élève et se construire. Le langage oral est vu sous ses fonctions de communication, d'évocation et d'anticipation, de structuration de l'espace. L'accent porte sur l'importance du langage en situation. Le passage au langage d'évocation est une autre étape qui nécessite les interventions de l'adulte. Construire une formulation adéquate relève d'un nouvel apprentissage (construction de repères temporels, de la notion de durée, construction de repères spatiaux, ...).

L'apprentissage du langage est le cœur des activités de l'école maternelle. L'école est un univers nouveau et quelquefois déroutant pour le tout-petit. Il faut lui donner confiance, lui apprendre à communiquer de manière de plus en plus riche, lui permettre de découvrir qu'il peut comprendre ce que disent les adultes quand ils s'adressent à lui ou à tout le groupe et, en même temps, qu'il peut se faire entendre, y compris de ses camarades. Au fur et à mesure qu'il grandit, on lui donne l'occasion de s'insérer dans des dialogues plus longs et plus complexes, puis dans de véritables discussions. A la fin de l'école maternelle, il doit être prêt à accepter les règles d'un échange organisé.

Dans un premier temps, il s'agit simplement de créer autour de chaque enfant un contexte favorable, de l'encourager dans ses essais et de permettre les relations avec les autres.

L'enseignant accompagne l'action : il parle avec chaque enfant, tous les jours, dans des situations claires et explicites. Il reprend patiemment, dans un langage plus élaboré, les tentatives d'expression incomplètes ou maladroites.

Dès trois ans, l'enfant peut s'essayer à un usage du langage plus complexe. Le maître va l'aider à construire le langage de l'évocation, qui va lui permettre de faire revivre par la parole les événements passés ou de décrire un projet. Savoir parler pour évoquer des événements passés ou à venir, pour communiquer des connaissances abstraites, pour s'expliquer et pour argumenter marque un palier dans l'apprentissage. C'est un travail de longue haleine qui se poursuit tout au long de l'école maternelle. Il conditionne la réussite des apprentissages ultérieurs. Il est important que les activités soient programmées à des moments spécifiques, qui structurent le temps de l'enfant. Là encore, chaque prise de parole est reprise par l'enseignant.

Le point de départ de cet apprentissage est le rappel verbal des événements de la vie collective. Les divers incidents qui émaillent la vie scolaire, les activités scolaires et les situations exceptionnelles de l'environnement de l'école sont autant de supports d'expression. Du rappel de ce qui s'est passé, on passe facilement au projet, c'est-à-dire à l'évocation d'événements à venir. Ce va-et-vient implique un travail sur tout ce qui, dans la langue française, permet de situer ce dont on parle dans le temps et dans l'espace.

- Cycle 2

Extrait de « Qu'apprend-on à l'école élémentaire ? »

Cycle 2, introduction

Si le cycle des apprentissages fondamentaux débute à l'école maternelle, c'est que l'essentiel de l'effort que doit faire un enfant pour s'approprier les instruments de la culture écrite (les mathématiques en font partie) relève de sa capacité à modifier sa relation au langage : c'est dans l'oral d'abord que l'on apprend à lire et à écrire, mais aussi à compter. Il appartient donc aux enseignants de l'école maternelle de conduire tous les enfants qui leur sont confiés à s'intéresser au langage non seulement pour ce qu'il peut dire, mais aussi pour la manière dont il le dit. Une part très importante de la grande section est consacrée à cette mutation difficile qui s'enseigne moins qu'elle ne se construit.

Le langage devient un objet d'étude systématisé et conceptualisé, l'apprentissage des techniques (déchiffrement, segmentation, écriture) prend toute son importance.

La maîtrise du langage oral reste un objectif fondamental. Le maître invite chaque élève à participer aux débats qui rythment la vie de la classe, ainsi qu'aux échanges qui construisent les apprentissages. L'enfant acquiert ainsi un vocabulaire plus riche et plus précis, gage d'une meilleure compréhension de ce qu'il entend ou de ce qu'il lit.

- Cycle 3

Le cycle des approfondissements a pour objectif central d'assurer la maîtrise du langage, à l'oral comme à l'écrit. Chaque activité pédagogique, chaque situation scolaire sont autant d'occasions d'un travail sur l'expression qui constitue la moitié de l'horaire.

II. Enseigner la langue et la parole

Comment trouver l'équilibre entre les pratiques de la langue orale et les activités de structuration linguistique ?

Trop normaliser et formaliser aboutit à une efficacité douteuse. Les objectifs concernent donc non seulement la langue comme objet d'étude mais aussi la parole telle qu'elle intervient dans l'interaction. On accordera donc une grande importance aux comportements, attitudes et savoir-faire liés à des situations de communication issues de la vie de la classe ou inspirées de la vie sociale : oser prendre la parole, savoir écouter, être capable de poser une question, raconter, communiquer une information, expliquer, ...

La difficulté est bien de trouver l'équilibre entre la parole spontanée et la norme à apprendre.

III. Pistes de réflexion

Développer la pédagogie de l'oral c'est réfléchir à une pédagogie différenciée qui permette à chaque usage linguistique de trouver sa place à l'école et en même temps qui donne les moyens de les dépasser. L'oral touche à la vie quotidienne, il est le mode d'expression immédiatement utilisé par les enfants chez eux, dans la famille, le quartier, avant toute action pédagogique. Il indique une appartenance sociale, une certaine manière d'être au monde. Il n'est donc plus question de promouvoir uniquement un modèle de beau langage et de créer ainsi une hiérarchie entre les élèves.

Dans les classes dites difficiles aujourd'hui, on institue dans la classe des instants et des lieux de parole : utiliser la parole de chacun comme elle lui vient afin de désamorcer les conflits (autrement que par la violence physique), de dire ce qui va ou non.

IV. Bibliographie

- & Dannequin C., Les enfants bâillonnés, CEDI C, 1977.
- & Wirthner M., Martin D. et Perrenoud P., Parole étouffée, parole libérée, Delachaux & Niestlé, 1991.